maintenant !

Extrait du registre des délibérations **Conseil municipal du 28 mars 2011**
Commission « Finances » **Séance du 17 mars 2011**

3 Transfert de projets intégrés au Contrat Régional d'Agglomération vers le Fond Régional d'Appui aux Pays de Picardie

Etaient présents les membres inscrits au tableau

Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, M. BOUADDI, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, MM BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M.CABARET	Pouvoir à :	M. VILLEMAIN
M. SZPIRKO	Pouvoir à :	Mme DINGIVAL
M. PORAS	Pouvoir à :	M. GRIMBERT
Mme KOUACHI-MAHSAS	Pouvoir à :	M. RIFI SAIDI
Mme PAMART	Pouvoir à :	Mme BOUKHELIF
Mme M'BAYE-DIAO	Pouvoir à :	M. BOULHAMANE
Mme BARBETTE	Pouvoir à :	M. BEAUBRUN
Mme MACHU	Pouvoir à :	Mme FEVRIER
M. SEGUIN	Pouvoir à :	Mme SOKOLONSKI
M. TAHI	Pouvoir à :	Mme MAUPIN
M. CHEURFA	Pouvoir à	M. NACHITE

Etaient absents :

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme OYONO
Mme RIFFAULT
M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal **39**
- Nombre de conseillers en exercice **39**
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés **36**

Rapport de présentation :

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Dans le cadre de l'avenant du Contrat Régional d'Appui aux Pays de Picardie, les opérations suivantes inscrites au titre du CRA seront redirigées vers le FRAPP :

- **Construction du centre G. Brassens** – phase 2 – travaux

- **Local associatif Martinique** (fusion des opérations « Construction du centre culturel espagnol» et « construction d'un local intergénérationnel – travaux+MOE»)

SOUS-PREFECTURE
- 4 AVR. 2011
60300 SENLIS

maintenant !

Cette réorientation permettra à ces deux opérations, en déficit budgétaire, de prétendre à une aide plus importante que celle sollicitée au titre du CRA (voir plan de financement en annexe). Ainsi, ces opérations n'apparaitront pas dans la programmation du CRA 2011.

Il vous est demandé d'approuver le transfert des projets Construction du centre G. Brassens et Local associatif Martinique du CRA au FRAPP pour l'année 2011.

Vous êtes appelés à voter.

- Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article 2121-29,
Vu l'avis favorable de la commission « Finances » en date du 17 mars 2011,
Considérant que le transfert des projets de construction du CRA vers le FRAPP permettra à la ville de Creil de prétendre à une aide financière plus importante.
Entendu le rapport de présentation,

- Vote ordinaire :

Votants : 36 Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0

- Décide à l'unanimité :

Article unique : d'intégrer aux budgets des projets, prévus dans le cadre du PRU, de construction du centre G. Brassens et du local associatif Martinique, la subvention du FRAPP se substituant à celle du CRA.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 05 AVR. 2011 Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 04 AVR. 2011

Jean-Claude VILLEMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 05/04/11 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

Maire de Creil,
Conseiller général de l'Oise

C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE CREIL OISE PICARDIE